

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Cachet du service :



10408*22

**Cession de droits sociaux ou d'entreprise individuelle
ayant opté pour l'assimilation à une EURL ou à une EARL non
constatée par un acte, à déclarer obligatoirement**(articles 653, 662-3° et 726 du code général des impôts)
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 639 du code général des impôts

Date de la cession : _____

CÉDANT(S)	☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)		
Date de naissance		
Département et commune, ou Pays de naissance		
Nom du conjoint		
Adresse courriel		
Régime matrimonial		
SOCIÉTÉ :	N° SIREN 8 8 2 2 9 7 7 2 4	Code activité 6 6 3 0 Z
Forme et dénomination	SASU BELLACASA HOLDING SAS JBS	
Adresse postale complète ou siège	VILLA LES AMANDIERS RECIPELLO 20200 BASTIA	
CESSIONNAIRE(S)	☐ Mme ☐ M.	☐ Mme ☐ M.
Nom de naissance et prénom(s)		
Date de naissance		
Département et commune, ou Pays de naissance		
Nom du conjoint		
Adresse courriel et numéro de téléphone		
Régime matrimonial		
SOCIÉTÉ :	N° SIREN 5 1 0 3 0 8 8 6 9	Code activité 6 4 2 0 Z
Forme et dénomination	SAS JBS	
Adresse postale complète ou siège	5 RUE CHANOINE LETTERON 20200 BASTIA	
DROITS SOCIAUX CÉDÉS OU ENTREPRISE INDIVIDUELLE CÉDÉE		
Forme et désignation de la société ou de l'entreprise individuelle : SAS BET SC CONSEIL		
Siège de la société ou de l'entreprise individuelle : VILLA LES AMANDIERS QUARTIER RECIPELLO 20200 BASTIA		
N° SIREN du principal établissement : 9 9 4 4 5 1 5 6 5		
Société ou entreprise individuelle à prépondérance immobilière : ☐ Oui ☒ Non		Société immobilière transparente au sens de l'article 1655 ter du Code général des impôts : ☐ Oui ☒ Non
Adresse de(s) immeuble(s) représentatif(s) de l'actif :		Les participations cédées confèrent-elles au cessionnaire, direct ou indirect, le droit à la jouissance d'immeubles ou de fractions d'immeubles au sens de l'article 728 du Code général des impôts ? ☐ Oui ☒ Non
		Le cessionnaire a-t-il acquitté ou s'engage-t-il à acquitter des dettes contractées auprès du cédant par cette personne morale ? ☐ Oui ☒ Non
		Précisez, le cas échéant, leur montant :
Nature des biens représentés par les droits sociaux cédés : ACTIONS		
Nombre total de droits sociaux de la société : 250.010		Date de la réalisation définitive de l'apport de ces biens à la société :
Nombre et numéros des droits sociaux cédés : 125005		
Motif d'exonération ou de non taxation de la plus-value ⁽¹⁾ :		

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ				
Précédent propriétaire ⁽¹⁾ :	Nom :			
	Adresse :			
Mutation :	Date (si le bien a été acquis à titre gratuit, date du décès) :			
	Nature : CREATION			
Prix d'acquisition ⁽²⁾ :	250010 €			
BASE TAXABLE (cf. notice au verso, cadre 2)			MODE DE PAIEMENT	
125005	€ -	0	€ = 125005 €	☐ Carte bancaire ☐ Virement ☐ Chèque de Banque à l'ordre du Trésor public ☐ Chèque à l'ordre du Trésor public (pour un montant maximum de 1 000 €) ☐ Numéraire (pour un montant maximum de 300 €)
Prix + Charges ou valeur réelle	Abattement		Base nette taxable	
Certifié exact, à , le				
Signature(s) du cédant et/ou du(des) cessionnaire(s) :				

(1) Uniquement pour les sociétés à prépondérance immobilière (cf. notice au verso, cadre 5)

(2) Renseignements à fournir obligatoirement (CGI, Annexe II, art. 74 SJ)

Service de la Publicité foncière
et de l'Enregistrement
17 Avenue de la République
26100 BASSAVALLE
Tél : 03 75 35 00 00
sp@ci.jurid.finances.gouv.fr

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Déclaration n°	2025C33
Valeur taxée	125005 €
Taux de l'impôt	0,1%
Droits	125 €
Pénalités	
N°	E2016/5699
Date	12/03/2016

Andréa DAVIG
Agent administratif
des finances publiques

Carroll